



INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°260
Déposé le 28 mars 2024,
à distribuer avant le 30 mars 2024.

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

**MARS 2024
N°260
Au sommaire**



C'est reculer que d'être stationnaire !

... On le devient de trop philosopher chantait Charles D'Avray au début du 20^{ème} siècle. Nous n'avons effectivement pas de temps à perdre car en face ils avancent : la marche à la guerre avec l'économie qui va avec et la régression sociale à tous les étages. Ils tapent ou s'apprêtent à taper comme des brutes sur les privés d'emploi, les séniors, les agents de la Fonction Publique, les salariés du privé avec une nouvelle Loi Travail annoncée pour le printemps.

Et ils nous ont déjà volés 2 ans de notre vie l'année dernière !

Et bien évidemment sur ce fumier austéritaire et régressif prospèrent les idées racistes, antisémites, obscurantistes et réactionnaires qui ne visent qu'à diviser les travailleurs pour mieux protéger les intérêts de classe des puissants et des donneurs d'ordres.

Les imposteurs qui sont au service de la peste brune sont historiquement nos ennemis et aucun syndicaliste digne de ce nom ne peut avoir l'ombre d'une complaisance envers eux.

Au-delà des communiqués, constats, circulaires, ce dont nous avons particulièrement besoin en ce moment, c'est de clarté et de combativité. Nous ne sommes pas des commentateurs des malheurs de ce monde ni des lanceurs d'alerte mais des militantes et des militants au service de la lutte sociale pour résister, revendiquer et reconquérir.

Personne ne prétend que c'est simple, mais c'est encore plus difficile si on ne l'organise pas avec l'optimisme de la volonté.

Assez de tergiversations, d'hésitations voire de renoncements, il est grand temps que notre organisation, sans faux-semblant ni diversion, se donne au plan national les moyens de construire un véritable rapport de forces.

Vive la vie, vive la pensée libre, vive la sociale !

Vive la CGT Force-Ouvrière !

25 MARS 2024

**Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général**

- ÉDITORIAL (P1)
- INFO (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- INFO (P4)
- RÉSOLUTION (P5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHÉ (P8)

CITATION DU MOIS

"Nous sommes régis par le principe fédéraliste. C'est de la base que dépend toute l'orientation de notre confédération."



Suzy CHEVET
(1905-1972)
militante CGT-FO
extrait du discours lors du 7^{ème} congrès confédéral en 1961 (page 108 du compte rendu sténographié).

Droit de grève : des attaques décomplexées



Haro sur le droit de grève. Membres du gouvernement et parlementaires notamment multiplient les déclarations, sur fond de vacances scolaires, de grèves à la SNCF (entre autres pour les carrières et les salaires) et alors que se tiendront l'été prochain en France les Jeux olympiques. *"Les Français savent que la grève est un droit, mais aussi que travailler est un devoir"*, a déclaré le 14 février le Premier ministre. Le lendemain, Gabriel Attal engageait le Parlement à se saisir du sujet du droit de grève.

La ministre du Travail, Catherine Vautrin, se disant *"très attachée à la continuité du service public"*, estimait quant à elle, usant d'une formule médiatique connue, qu'il n'est *"pas acceptable de prendre en otages les Français pendant les vacances"*.

Le rappel, ferme, de FO

D'autres ministres ont fait des déclarations du même genre. Ainsi Marie Lebec (Relations avec le Parlement), estimant qu'*"on peut s'interroger sur le recours au droit de grève quand on a une mission de service public"*. Pour elle, *"il faut sanctuariser"* des périodes sans préavis de grève. Alors qu'une proposition de loi visant à interdire soixante jours par an toute grève dans les transports a été déposée au Sénat et pourrait être examinée en avril, le sujet du droit de grève, indiquait encore la ministre, pourrait venir à l'Assemblée, ou faire l'objet d'un accord avec les syndicats.

Face à la volonté d'*"encadrer"* le droit de grève et/ou de durcir la loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs, FO rappelle que *"le droit de grève constitue pour les salariés un droit fondamental garanti par la Constitution (...)"*. Elle *"enjoint de nouveau les pouvoirs publics et les employeurs à cesser de remettre en cause le droit de grève"*, et *"s'opposera chaque fois qu'il y aura à une atteinte au droit de grève"*.

Publié le 04 mars 2024 / L'Info Militante

À la violence sociale, opposons la **Force syndicale !**

À Rennes, deux défilés sont prévus samedi 24 février 2024 : l'un pour Gaza, l'autre pour l'Ukraine.

Deux défilés s'élanceront samedi 24 février 2024, à Rennes (Ille-et-Vilaine). L'un pour Gaza, l'autre pour l'Ukraine. Le syndicat Force ouvrière aurait préféré un seul cortège sous une bannière commune, celle de la paix.

Le syndicat Force Ouvrière 35 a déployé symboliquement une banderole avec les mots « Pain, Paix, Liberté », lors d'un rassemblement, ce vendredi 23 février 2024, à l'heure de midi, dans le centre-ville de Rennes, place de Bretagne. « **Nous exigeons partout, en Ukraine comme en Palestine, un cessez-le-feu immédiat. Toutes les vies se valent et les guerres sont toutes maudites** », indiquent les responsables.



Le syndicat Force ouvrière s'est rassemblé ce vendredi, place de Bretagne, à Rennes. | FORCE OUVRIÈRE 35

« C'est dommage de défilé séparément »

Samedi 24 février, deux défilés s'élanceront à Rennes. L'un pour réclamer un cessez-le-feu à Gaza (à 15 h, départ de la place de République), comme c'est le cas chaque samedi depuis plusieurs semaines. L'autre en solidarité avec l'Ukraine (à 14 h, sur le mail François-Mitterrand), deux ans après le début du conflit.

« **C'est dommage de défilé séparément, c'est comme si l'on était sommé de choisir sa colère, son indignation** », considère Fabrice Lerestif, le secrétaire départemental FO d'Ille-et-Vilaine. Pour sa part, il préfère « **demande la paix partout. Il faut stopper tous les fauteurs de guerre, les propagateurs de haine et de désastres humains.** »

Ouest-France le 23/02/2024

8 MARS



Nous étions plus de 6000 manifestantes et manifestants dans les rues de Rennes ce vendredi pour défendre les droits des femmes. Dans ce domaine, comme dans les autres, rien n'est jamais acquis et la régression menace ici comme partout dans le monde.

Nous sommes tournés vers l'avenir mais nous n'oublions pas non plus notre histoire : c'est dans les locaux de Force Ouvrière 35 que s'est installée (et a été protégée) dès 1965 l'antenne rennaise du mouvement français pour le planning familial (1) en lutte pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Merci aux militantes et militants FO qui se sont impliqués dans cette mobilisation.

(1) Cet épisode est raconté notamment dans le livre de Patricia Godard et Lydie Porée "les femmes s'en vont en lutte"

«C'est de ne pas savoir qui nous tue» : les salariés de la plateforme Easydis à Gaël dans l'attente.

Fermeture ou reprise ? Les 190 salariés de la base logistique Easydis à Gaël (Ille-et-Vilaine) n'en savent rien. Depuis fin 2023, leur avenir est dans le flou. Certains sont à « bout de nerfs ». De son côté, la direction du groupe indique qu'il n'y a, à ce jour, pas de projet de fermeture.



Au mois de décembre, les salariés avaient manifesté. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

.../ Le cœur n'y est plus vraiment pour les 190 salariés et les quelques intérimaires qui y travaillent encore. Depuis plusieurs semaines, l'avenir du site est en suspens. La plateforme, qui n'est pas sur la liste des sites repris par Auchan – Intermarché, va-t-elle fermer ? Quand ? Y a-t-il des acquéreurs ou des prestataires intéressés pour une reprise ?

Les salariés n'ont aucune information. « **Ça fait plusieurs mois qu'on nous donne des dates pour des annonces mais elles sont sans cesse repoussées, ça commence à devenir long** », s'agace une salariée, qui travaille sur le site depuis 18 ans.

Forcément, l'ambiance au travail s'en ressent. « **Les gens sont démotivés. On fait le travail qu'il y a à faire mais il y a moins d'envie. Cette situation, on ne la vit pas bien. Il y a beaucoup de stress, d'angoisse. C'est de ne pas savoir qui nous tue. Des collègues sont à bout de nerfs et se retrouvent en arrêt maladie.** »

Elle pense aussi à ces familles qui vont se retrouver sans rien. « **Il y a pas mal de couples qui travaillent ici, certains ont aussi leurs enfants qui sont salariés. Pour eux, c'est une angoisse énorme. Que vont-ils devenir ?** »

Une attente forcée

« **Sans nouvelle, sans aucune date, c'est impossible de nous projeter vers l'avenir. C'est compliqué à gérer et ça rejaille sur la vie de famille, ajoute cette maman de 41 ans. Alors on essaye de ne pas en parler devant les enfants pour ne pas les inquiéter.** »

"Plus le temps passe, plus on se dit que c'est cuit pour nous. Que de toute manière, il n'y aura pas de place pour tout le monde, même en cas de reprise." — Une salariée de la plateforme Easydis.

Pour sa collègue, en poste depuis presque 4 ans, la pilule est difficile à avaler. « **Nous sommes les premiers concernés par l'avenir de la base mais nous n'avons aucune information. Les seules qu'on a, c'est avec les syndicats.** » Elle a le sentiment qu'ils sont les « oubliés » du dossier Casino. « **Dans les médias, on a beaucoup parlé de la fermeture des magasins, mais pas des plateformes logistiques.** »

Derrière cette impression désagréable d'être « laissés-pour-compte », ils ne se fondent plus beaucoup d'espoir. « **Plus le temps passe, plus on se dit que c'est cuit pour nous. Que de toute manière, il n'y aura pas de place pour tout le monde, même en cas de reprise.** »

Il y a bien eu quelques visites d'industriels qui pourraient être intéressés par le site. « **Mais les infos qu'on a, c'est que ce serait surtout pour du stockage de palettes, une activité d'entrepôt. Et pour ça, il n'y a pas besoin de petites mains. Et puis, le site pourrait aussi être morcelé.** »

Coincés dans une attente forcée, les salariés demandent davantage de considération. « **Ce qu'on voudrait, c'est qu'on nous donne une date. Qu'on ait le temps de se retourner pour tourner la page et anticiper des formations, des changements de carrière...** »

... / Des syndicats « pas rassurés »

Du côté des syndicats, la prudence reste de mise. Pas question de baisser la garde. « **On prend acte de ce genre de déclarations qui n'engagent que ceux y croient**, répond Fabrice Lerestif, secrétaire départemental FO. Rien ne dit que le site sera maintenu. Nous, on attend de voir des choses concrètes. Nous ne sommes pas rassurés et nous restons très prudents. »

L'heure est plus que jamais à la mobilisation. « **Heureusement que les syndicats ont mis la pression, rejoints par des élus venus apporter leur soutien aux salariés. Sinon, je pense que ce serait déjà fermé...** »

Fabrice Lerestif n'entend pas laisser tomber les 190 salariés du site. « **Ils sont dans une attente insupportable, alors même que les décideurs se partagent des millions d'euros. Nous ne laisserons pas faire l'indécence.** » Le but, c'est le maintien de tous les emplois. Un enjeu social mais aussi économique. « **On sait que la casse sociale est un terrain fertile à la désagrégation des valeurs et à certaines idées, prévient le syndicaliste FO. On sera au maximum avec les salariés pour trouver une solution la meilleure possible.** »

Extrait Ouest-France le 23/02/2024

Nous étions 3000 dans les rues de Rennes cet après-midi des différents secteurs de la Fonction Publique et aussi de secteurs exerçant une mission de service public comme dans l'Action sociale par exemple. Pas de quoi crier victoire certes mais mobilisation significative tout de même dans une période compliquée où tout est fait pour que la colère qu'on sent partout ne se transforme pas en mobilisation.

Chacun sent bien qu'une journée de mobilisation sans lendemain ne peut pas bloquer la Macroneuse. FO 35, à sa mesure, mais avec la plus grande détermination entend tout tenter pour construire un véritable rapport de force favorable aux travailleurs.

19 mars Rennes



Ouest-France 19 mars 2024



Grève dans la fonction publique à Rennes : un mouvement qui va durer ?

... / Les syndicats estiment à 2 800, voire 3 000 le nombre de manifestants, selon les comptages. Un chiffre « suffisamment significatif » pour montrer leur détermination, selon Fabrice Lerestif, secrétaire général de l'Union départementale Force ouvrière 35.



Fabrice Lerestif, secrétaire général de l'UD FO d'Ille-et-Vilaine, a invité les grévistes à poursuivre leur mouvement. ActuRennes 19-03-24 (© Clémence Pays/actu Rennes)

Saint-Malo. Une petite cinquantaine de fonctionnaires pour défendre leur pouvoir d'achat



Le sujet de l'hôpital

... / Secrétaire de l'union locale Force ouvrière (FO), Jacques Dandrimon, « mobilisé pour le service public hospitalier et les enseignants », était là « pour aider l'hôpital ». Dans un contexte de « fusion des hôpitaux de Saint-Malo et Cancale, avec un grand remaniement prévu avec le grand projet hospitalier, on est là pour défendre les agents », poursuivent aide-soignante et infirmière. Une « petite mobilisation » malouine, de l'aveu même des agents, « certains sont partis manifester à Rennes ».

Extrait / Ouest-France 19 mars 2024

Résolution Commission Exécutive UD FO 35

Vendredi 22 Mars 2024



NOTRE RÉSO

Agir pour ne plus subir la régression gouvernementale et patronale

La CE de l'UD FO 35 prend la mesure de la gravité de la situation internationale et de la marche vers la guerre.

Plus que jamais, le syndicalisme doit se battre pour le pain, la paix et la liberté partout dans le monde contre tous les fauteurs et les profiteurs de guerre, les propagateurs de haine et d'obscurantisme.

Nous exigeons un « cessez le feu » immédiat et permanent tant à Gaza qu'en Ukraine notamment.

L'économie de guerre accentue inexorablement la régression sociale.

Nous condamnons et combattons les atteintes faites à l'encontre des droits collectifs et des libertés publiques des salariés.

Monsieur Attal entend dépasser Madame Borne dans la destruction des droits des salariés. Le choc de simplification est un condensé de recul social. La future Loi Travail constituerait un projet destructeur de la liberté syndicale et des droits des travailleuses et des travailleurs en matière d'emplois, de salaires, de conditions de travail et de justice prud'homale.

Les droits des chômeurs et privés d'emploi sont aussi et une nouvelle fois dans la ligne de mire du gouvernement. Déjà rabotés, ils seront amputés.

Le gouvernement vise ainsi à soumettre la population salariée aux intérêts patronaux.

Face à cette situation critique, la CE de l'UD FO 35 refuse la résignation et le renoncement. Devant la détresse des salariés, des paysans et de la jeunesse, la classe ouvrière sait trouver une issue locale et générale : c'est la voie de l'action collective interprofessionnelle. Pour dépasser la faiblesse et l'isolement individuel nous possédons notre force commune syndicale.

Se syndiquer c'est oser agir et revendiquer ensemble :

l'inaction est suicidaire socialement, économiquement, écologiquement et démocratiquement.

C'est à la misère salariale qu'il faut s'attaquer, ce sont les actionnaires qu'il faut taxer et non pas s'attaquer aux travailleurs immigrés, aux réfugiés et exilés. Dans ce cadre, nous revendiquons l'abrogation de la loi immigration et condamnons toute remise en cause du droit du sol.

Partout dans notre département plane l'annonce de plans de licenciements comme chez Easydis à Gaël, Forvia à Bains sur Oust, Contitech à Rennes...

L'Union Départementale est indéfectiblement aux côtés de ses sections syndicales et des salariés.

La CE de l'UD FO 35 exige l'interdiction des licenciements, l'arrêt des restructurations ou des fermetures de services publics.

La CE de l'UD FO 35 combat la mise en place de France Travail, notamment l'inclusion forcée à l'encontre des familles et individus au RSA, des travailleuses et des travailleurs handicapés et notamment ceux des ESAT, ce qui procède également de la désinstitutionnalisation forcée des plus vulnérables des nôtres.

La sauvegarde de nos libertés publiques est une condition absolument nécessaire de la défense de nos conquêtes syndicales et sociales.

La CE de l'UD FO 35 est consciente que c'est toujours sur le terreau de la régression sociale que prospèrent les idéologies du rejet de l'autre totalement contradictoires avec les fondamentaux historiques du mouvement syndical et ouvrier.

L'inertie des bureaucraties syndicales porte en germe une lourde responsabilité morale et humaine. Lorsqu'elles se refusent à organiser réellement la lutte, elles concourent à la défaite.

Assez de diversions, de divisions, de tergiversations construisons la grève interprofessionnelle, la vraie, celle qui bloquera dans la durée le système capitaliste et permettra de résister et de reconquérir.

Après la mobilisation de nos syndicats de la Fonction Publique le 19 Mars dernier, la riposte interprofessionnelle digne de ce nom, ne doit plus attendre, avec comme perspective notamment : l'augmentation générales des salaires, rémunérations, point d'indice, pensions et minima sociaux, l'abrogation de la « retraite des morts » à 64 ans et 172 trimestres, et le retour à la retraite à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités.

Adoptée à l'unanimité



L'UD aux côtés de ses militantes et militants !

ÉLECTIONS

Transport 5 élus FO chez STAT à Noyal-sur-Vilaine

Au terme du 2^{ème} tour le 22 février, la liste FO obtient dans le premier collège 94 voix et 5 élus sur 11.

Une belle campagne de l'équipe FO autour notamment de Mickaël et Raphaël

Santé Hôpitaux de Cancale, Dinan et St Malo : FO 1^{er}

Les hôpitaux de Cancale, Dinan et St Malo ont fusionné administrativement.

Il en a résulté de nouvelles élections dont les résultats sont tombés mardi 19 mars au soir. Avec 510 voix (34,3%), FO arrive en tête devant SUD, CFDT et CGT.

C'est le fruit de l'intense travail de terrain des équipes FO.

Bravo aussi au Groupe Départemental FO Santé et à sa secrétaire Valérie qui ont déployé une grande énergie aussi pour cette victoire très significative.



Action Sociale Branche Aide à Domicile

Élections dans le Service de Soins Infirmiers À Domicile SSIAD Santé Nord-Montgermont-Monterfil. La Liste commune FO-CFTC 79,31 % face à la CFDT 13,79 %, Nuls 6, 90 %.

Félicitations à Christine Boschat, Chantal Caradeuc, Chantal Lorandel, élues dès le premier tour du scrutin professionnel. Merci à Isabelle pour l'aide assidue.

Élections et actions ANPIHM

Association Nationale Pour l'Insertion des Handicaps Moteurs, foyers de Vie Les Gantelles et Les Fougères menacées de disparition par fusion absorption.*

5 élus sur 5, 88,88 % des voix :

4 dans le collège employés et 1 dans le collège cadre.

Merci à Flavien, Anne-Sophie, Carole, Amandine, Fanny.

*signez la pétition en ligne : <https://chnng.it/95tLZqwVgd>

FO Livre Le syndicat FO Ouest France est désormais créé !

Le 13 mars, dans les locaux syndicaux de l'entreprise "Ouest France" (plus de 1600 salarié(e)s) à Chantepie le syndicat FO s'est créé officiellement en présence du SG de l'UD.

Cette implantation historique dans une entreprise où FO n'avait jamais réussi à s'implanter depuis 1948 fait suite aux bons résultats en novembre dernier où la liste FO a obtenu contre vents et marées 2 élus dans le collège ouvriers.



C'est une belle victoire pour FO et le syndicalisme indépendant !
Bravo à Olivier, Sylvie, Franck et Michel qui rentrent dans le bureau du nouveau syndicat.

SDAS FO Syndicat en Résistance

15 Mars date anniversaire de la Convention Collective 66

Rassemblement devant le Conseil Départemental 35 :
Pour les 183 € nets mensuels pour toutes et tous 240 000 exclus.

Pour défendre notre convention collective, pour nos salaires et nos conditions de Travail menacé par un projet régressif de convention unique patronale.



Merci aux 50 collègues du travail social mobilisés.

SNFOLC Occupation levée après une seule nuit. Une très belle victoire, portée par le SNFOLC 35.

Au retour des congés d'hiver, une grosse bataille contre la nouvelle sectorisation des collèges de Rennes a eu lieu entre les personnels/parents du collège Les Chalais (classé REP) et le Conseil Départemental 35, bataille soutenue activement par le SNFOLC 35.

Cette nouvelle sectorisation, présentée par le CD 35 comme un levier pour favoriser la mixité sociale, est loin de satisfaire les personnels et usagers de ce collège public, dont l'IPS (indice de positionnement social) est l'avant-dernier du département. En effet, cette nouvelle sectorisation aura des conséquences importantes pour le collège Les Chalais : ainsi, à l'horizon 2028, le collège devra accueillir 650 élèves, soit 50 % de plus de l'effectif actuel, sans aucune amélioration, voire une dégradation, de leur mixité sociale.

Cet impact avait déjà été dénoncé par notre syndicat lors du CDEN du 28 novembre dernier, au cours duquel seul le syndicat FO avait voté contre ce projet.

Après plusieurs tentatives de dialogue avec le CD 35 (dialogue de sourd), qui s'est soldé par un envoi de courrier resté lettre morte, les personnels et parents du collège Les Chalais sont passés à l'action, avec une semaine complète d'occupation nocturne du collège qui a débuté le lundi 11 mars.

Une seule nuit a suffi pour faire déborder le Vice-Présidente du CD 35 et pilote du projet, et qu'elle donne des garanties solides de modification du projet actuel.

Bien sûr, avec les personnels de l'établissement, le SNFOLC 35 restera vigilant aux suites et à l'application véritable des mesures annoncées.



La lutte contre la sectorisation n'est pas finie.

Mais moralité de tout ceci : occuper son lieu de travail la nuit, c'est très efficace !

STAGE Fonctionnement du syndicat

Un stage constructif

Un stage "fonctionnement du syndicat" s'est tenu à l'UD du 11 au 15 mars.

Un stage constructif et utile de l'avis des camarades des secteurs privé et public qui ont partagé ensemble cette semaine ce qui est toujours enrichissant.

Le SG a introduit le stage et l'a clôturé comme de coutume avec Céline Cussac (SG adjointe) et Valérie Lamy (membre du bureau) qui ont pu présenter les travaux de la commission juridique et de la commission développement.

Merci à Xavier l'animateur du CFMS.



Assemblée Générale de l'AFOC 35



Les camarades de l'AFOC étaient invités à participer à ce moment important de la vie de notre association.

Le rapport d'activité précis permet de se rendre compte de l'importance de cette association pour aider nos camarades locataires et consommateurs face à des difficultés qui ne font qu'augmenter.

Les rapports ont été approuvés à l'unanimité les projets et perspectives aussi.

Espérons que les relations avec le niveau national s'améliorent, il est quand même dommage que personne de Paris n'ait pu faire le voyage pour assister à cette belle assemblée générale.

Notons que Marie-Claire, qui fut la secrétaire pendant tant d'années dans notre union départementale a intégré le conseil d'administration de notre afoc. Bravo pour cet engagement.

À l'issue de cette assemblée générale nous avons pu profiter de la salle de l'UD pour offrir un apéritif et prendre un repas en commun. Nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine et encore plus nombreux chaque jour pour aider votre afoc à fonctionner.

STAGE TRAVAIL & HANDICAP

Stage "travail et handicap" du 27 au 29 mai

Comme les 2 années précédentes, il se tiendra du lundi 27 mai au mercredi 29 mai un stage à l'UD sur cette question importante du travail et du handicap.

S'inscrire auprès de Marie-France le matin au 02 99 65 36 50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Pour rappel, malgré notre demande d'ouverture à tous les secteurs, la confédération confirme que "ce stage est exclusivement réservé aux camarades du secteur privé. Cependant, les camarades du secteur public détenteurs d'un mandat handicap interprofessionnel pourront accéder à la formation mais en nombre très limité".

COMMISSION HANDICAP

Permanences Handicap-Emploi
Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous tous les 3^{èmes} mercredis
de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60

STAGES CFMS 2024 à l'UD 35

RAPPEL, les inscriptions aux stages se font sur e-fo, pensez à anticiper vos demandes.

N'hésitez pas à contacter l'UD si souci pour s'inscrire :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos camarades
de l'Éducation Nationale
sont mobilisés et essayent
de construire partout dans
les établissements scolaires
la grève reconductible !
**ILS NOUS MONTRENT
LA VOIE !**

CLIN D'ŒIL DU PATOCHE

**NOUS ON AVANCE,
POUR LA JUSTICE SOCIALE !**



**ABROGATION DES LOIS
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages

STAGES CFMS 2024

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Du mardi 16 au jeudi 18 AVRIL	JE NÉGOCIE	3 jours
Mardi 14 MAI	DÉFENSE D'UN SALARIÉ À UN ENTRETIEN DISCIPLINAIRE	1 jour
Du lundi 13 au vendredi 17 MAI	CSE	5 jours
Du lundi 10 au vendredi 14 JUIN	DÉCOUVERTE	5 jours
Du lundi 23 au vendredi 27 SEPT.	DÉCOUVERTE	5 jours
Du mardi 29 au jeudi 31 OCTOBRE	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours
Du lundi 4 au vendredi 8 NOV.	SSCT	5 jours

ATTENTION ! la confédération demande une inscription par e-fo ...
N'hésitez pas à nous contacter si souci pour s'inscrire.

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

**Nos Unions
Locales**

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49

ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48

06.81.09.51.02
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

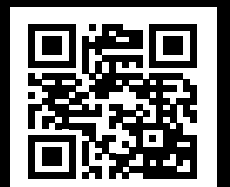
Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

**ASSURE SES
PERMANENCES
SUR RDV**

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



**Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.**

TIMBRES 2024 : 5,45 €
tresorerie.udfo35@orange.fr